

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Mark Byrne par le bureau d'architecture Fima SA pour la construction d'un chalet avec création de forages géothermiques et pose d'une serre sur la parcelle n° 3838, folio n° 148, zone T4, lieu-dit Daboné à Verbier, coord. 2584530/1105125

M. Steve Fellay par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle n° 18'735, folio n° 99 (97), zone V1, à Montagnier, coord. 2583340/1102495 (Projet en dérogation à l'art. 97 RCCZ)

M. Pierre Sigg par le bureau d'architecture Fima SA pour la transformation d'une grange en habitation sur la parcelle n° 15896, folio no 93 (91), zone V1, à Fontenelle-Dessus, coord. 2582890/1103890 (Projet en dérogation à l'art. 49 RCCZ)

M. Pierre Sigg par le bureau d'architecture Fima SA pour la transformation d'une grange en habitation sur les parcelles n° 15894 et 15895, folio n° 93 (91), zone V1, à Fontenelle-Dessus, coord. 2582880/1103905 (Projet en dérogation à l'art. 49 RCCZ)

M. Simon Hutchful par le bureau d'architecture Robert Gaillard pour le déplacement d'une enseigne lumineuse et la construction d'un couvert en façade sud sur la parcelle n° 538, folio n° 131, zone T2, lieu-dit Corbet à Verbier, coord. 2584130/1104800

M. Jean-Daniel Fellay par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la création d'un local fermé sous balcon en modification du dossier autorisé le 24.01.2013 (aménagement d'un appartement) sur la parcelle n° 20682, folio n° 50, hors zone à bâtir, lieu-dit Le Glairier à Lourtier, coord. 2587120/1099400 (Projet selon art. 22 LAT)

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,  
nos salutations distinguées.